

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE  
DE L'AUDE

---

REPUBLIQUE FRANÇAISE

---

DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE  
L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'AUDE

-----

**Assemblée générale du 16 février 2026**  
**Délibération n°2026-01**

-----

**Objet de l'affaire :** Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2025

---

**Date de convocation :** 02/02/2026

**Sous la présidence d'Hélène SANDRAGNÉ, Présidente de l'Agence Technique Départementale de l'Aude**

**Etaient présents ou représentés :**

Voir la liste des membres présents et représentés

---

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2025, joint en annexe,

### **L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ATD 11**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2025 tel que présenté en annexe,

**La Présidente de l'Agence Technique  
Départementale de l'Aude,**

**Hélène SANDRAGNÉ**

## I. INTRODUCTION

---

Madame la Présidente, Hélène SANDRAGNÉ accueille les membres de l'assemblée et remercie les participants présents en salle, et ceux qui suivent l'assemblée générale par visioconférence.

La séance est ouverte par une présentation détaillée du plan de charge, notamment celui du pôle eau et assainissement. Ce focus par pôles vient compléter les hypothèses prudentes émises lors du Débat d'orientations Budgétaires du 30 janvier 2025.

Notre principe de prudence s'appuie sur certaines incertitudes qui peuvent impacter notre activité à la baisse : le positionnement des intercommunalités quant au transfert de la compétence eau ou encore les élections municipales 2026. Nous restons ouverts aux opportunités existantes qui pourraient représenter de nouvelles perspectives d'activité : le plan de gestion de la sécurité sanitaire en eaux, la réutilisation des eaux usées.

En préambule, madame la Présidente est revenue sur le courriel invitant les collectivités audoises à répondre à l'enquête des inspections générales sur l'ingénierie publique d'État. Elle a souligné l'importance de faire valoir l'expérience départementale, forte de plus de dix ans d'une ingénierie territoriale reconnue et aujourd'hui reprise dans de nombreux départements. Elle a indiqué que cette enquête représente une opportunité de renforcer notre modèle plutôt que de disperser les moyens publics.

Dans une seconde partie s'est tenue l'assemblée générale ordinaire avec l'annonce de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2025
- Approbation du Compte Financier Unique 2024
- Affectation du résultat 2024
- Vote du budget prévisionnel 2025
- Questions diverses

Madame la Présidente remercie Jérôme DARFEUILLE qui est nommé secrétaire de séance.

## II. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

---

### Point n°1 : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2025

---

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 janvier 2025 a été adressé aux adhérents. Le PV n'appelant pas d'intervention ou de remarques, Madame la Présidente fait procéder à son adoption.

#### **Vote :**

Adopté à l'unanimité.

### Point n°2 : approbation du Compte Financier Unique 2024

---

La parole est donnée à monsieur Hervé BARO, qui remplace monsieur Philippe ANDRIEU, retenu en séminaire régional, pour la présentation du compte financier unique.

Pour l'année 2024, le Compte Financier Unique fait apparaître un résultat d'exercice en section de fonctionnement et 3 588,22 € en section d'investissement.

Le report des résultats cumulés 2023 (398 185,56 € en fonctionnement et 12 239,38 € en investissement) hissent les résultats de clôture à 405 277,28 € en fonctionnement et 15 827,60 € en investissement. Le résultat de clôture 2023 toutes sections confondues s'élève à 421 104,88 €.

Ci-dessous une présentation synthétique des deux sections :

Section de fonctionnement					
Ch.	Nature	Montant (€)	Ch.	Nature	Montant (€)
011	Charges à caractère général	157 942,07	70	Prestations	586 862,93
012	Charges de personnel	733 278,74	74	Adhésions	333 166,80
65	Autres charges de gestion	11 101,34	75	Divers	355,51
67	Charges spécifiques	2 364,80	013	Atténuation de charges	609,00
042	Dotations amortissements	9 216,57			
	Sous-total	913 903,52		Sous-total	920 994,24
	<b>Résultat d'exercice</b>				<b>7 090,72</b>
			002	Résultat reporté 2023	398 186,56
	<b>Résultat de clôture</b>				<b>405 277,28</b>

Section d'investissement					
Ch.	Nature	Montant (€)	Ch.	Nature	Montant (€)
21	Immobilisations corporelles	5 628,35	040	Amortissements	9 216,57
	Sous-total			Sous-total	9 216,57
	<b>Résultat d'exercice</b>				<b>3 588,22</b>
			001	Résultat reporté 2023	12 239,38
	<b>Résultat de clôture</b>				<b>15 827,60</b>

Il est précisé que le Compte Financier Unique établit conjointement par l'ordonnateur et monsieur le payeur départemental.

Madame la Présidente quitte la salle. Le compte Financier Unique est mis au vote.

**Vote :**

Adopté à l'unanimité.

**Point n°3 : Affectation des résultats 2024**

Madame la Présidente rappelle les résultats de clôture 2024 : 405 277,28 € en fonctionnement et 15 827,60 € en investissement.

Il est proposé d'affecter les résultats de clôture 2024 comme suit :

- 400 304,88€ au titre du résultat reporté en fonctionnement (002)
- 4 972,40€ en affectation complémentaire en réserve (1068)
- 15 827,60€ au titre du résultat reporté d'investissement (001)

Madame la Présidente fait procéder à cette affectation.

**Vote :**

Adopté à l'unanimité.

## Point n° 4 : Vote du budget prévisionnel 2025

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le 23/02/2026

orientations budgétaires en

ID : 011-200045540-20260216-2026\_01PVAG-DE



Madame la Présidente présente le projet de budget pour lequel s'est tenu le débat d'assemblée générale du 30 janvier 2025.

Avec le renouvellement du soutien financier et de l'appui technique du Département, le projet de budget prévisionnel s'inscrit dans la continuité des précédents exercices. Il prévoit un maintien des effectifs à 12 agents correspondant à 11 ETP.

Les recettes prévisionnelles réelles hors résultat reporté sont estimées à 974 650 € et proviennent à hauteur de 337 000 € des adhésions et pour 634 200 € des prestations.

En investissement, nous prévoyons de nous équiper d'une solution informatique visant à assurer le suivi d'activités.

Ainsi, le budget prévisionnel 2025 pourrait se présenter ainsi :

<b>Section de fonctionnement</b>			
Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Chapitre 011	182 000 €	Chapitre 70	634 250 €
Chapitre 012	761 000 €	Chapitre 74	337 000 €
Chapitre 65	11 715 €	Chapitre 75	100 €
Chapitre 67	3 000 €	Chapitre 013	100 €
Chapitre 022	3 000 €	002 : résultat reporté	400 304,88 €
Chapitre 042	21 000 €		
Sous Total	<b>981 715 €</b>	Sous Total	<b>1 371 954,88 €</b>
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 20	38 800 €	Chapitre 040	21 000 €
Chapitre 21	3000 €	1068 : affectation en réserve	4 972.40 €
		001 : résultat reporté	15 827.60 €
Sous Total	<b>41 800 €</b>	Sous Total	<b>41 800 €</b>
<b>Total général sections confondues</b>			
	<b>1 023 515€</b>		<b>1 413 754,88€</b>

Le budget d'exécution 2025 (hors résultat reporté) est proposé en léger déficit de 10k€. La présentation globale du budget primitif est proposée en suréquilibre en section de fonctionnement.

### **Vote :**

Adopté à l'unanimité.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20h00.

Madame la Présidente remercie à nouveau les présents dans la salle et en visioconférence et invite les présents à partager un moment de convivialité.

**Liste de présence à l'Assemblée Générale du lundi 27 mars 2025**  
**Salle Gaston Defferre - Carcassonne**

COMMUNES							
AIGUES VIVES	Jean-Pierre	OMS			Excusé(e)	Mr Berard - St Frichoux	Pouvoir
AIROUX	Cédric	MALRIEU			Excusé(e)		
AJAC	Gérard	CHAUMOND			Excusé(e)		
ALAIGNE	Jean	PERILLOU			Excusé(e)		
ALAIRAC	Marc	ADIVEZE			Excusé(e)		
ALBAS	Jean-Claude	MONTLAUR			Excusé(e)		
ALBIERES	Yvon	LACOMBE			Excusé(e)		
ALET LES BAINS	Ghislaine	TAFFOREAU			Excusé(e)		
ALZONNE	Régis	BANQUET			Excusé(e)		
ANTUGNAC	Philippe	COMTE			Excusé(e)		
ARAGON	Claude	CANSINO			Excusé(e)		
ARGELIERS	Gérard	LETEISSIER			Excusé(e)		
ARGENS MINERVOIS	Gérard	GARCIA			Excusé(e)		
ARMISSAN	Gérard	LACOMBE			Excusé(e)		
ARQUES	Géraldine	GRACIA			Excusé(e)		
ARTIGUES	André	LABADIE			Excusé(e)		
ARZENS	Jean-Jacques	LUCCHESI			Excusé(e)		
AUNAT	Christophe	PIQUEMAL			Excusé(e)		
AURIAC	Bernard	SUTRA			Excusé(e)		
AXAT	Philippe	PARRAUD			Excusé(e)		
AZILLE	Georges	SALIEGE			Excusé(e)		
BADENS	Alain	ESTIVAL			Excusé(e)		
BAGES	Jean-Louis	RIO			Excusé(e)		
BAGNOLES	Henri	TOUSTOU	Présent				
BARAIGNE	Pascal	ASSEMAT			Excusé(e)		
BARBAIRA	Jacques	FABRE			Excusé(e)		
BELCAIRE	Patrice	BEDOS			Excusé(e)		
BELCASTEL ET BUC	Anne	VALMIGERE			Excusé(e)		
BELFLOU	Bruno	POMART			Excusé(e)		
BELLEGARDE DU RAZES	Roland	CHAYNES			Excusé(e)		
BELPECH	Estelle	VILESPY			Excusé(e)		
BELVEZE DU RAZES	André	AMAT			Excusé(e)		
BELVIANES ET CAVIRAC	Alain	CHANAUD			Excusé(e)		
BELVIS	Audrey	RAYNAUD			Excusé(e)		
BERRIAC	Michel	SOULES	Présent				
BESSEDE DE SAULT	Sébastien	DAIGNEAUX			Excusé(e)		
BIZANET	Alain	VIALADE			Excusé(e)		
BLOMAC	Thierry	FALCOU			Excusé(e)		
BOUILHONNAC	Dorothee	PECHAIRE			Excusé(e)		
BOUISSE	Philippe	LACOMBE			Excusé(e)		
BOURIEGE	André	CALVET			Excusé(e)		
BOURIGEOLE	Thierry	PEINADO			Excusé(e)		
BOUTENAC	Yvan	PADUA			Excusé(e)		
BRAM	Jérôme	DARFEUILLE	Présent				
BREZILHAC	Pascal	LECLERCQ			Excusé(e)		
BROUSSES ET VILLARET	Yannick	DUFOUR-LORIOLE			Excusé(e)		
BRUGAIROLLES	Simon	SIRE			Excusé(e)		
BUGARACH	Jean-Pierre	DELORD			Excusé(e)		
CABRESPINE	Philippe	CLERGUE			Excusé(e)		
CAHUZAC	Didier	MATTIA			Excusé(e)		
CAILHAU	Malika	LABATUT			Excusé(e)		
CAILHAVEL	Danielle	BONNET			Excusé(e)	Mr Yagues - Rieux Minervois	Pouvoir
CAILLA	Alfred	VISMARA			Excusé(e)		
CAMBIEURE	Christophe	BARE			Excusé(e)		
CAMPAGNA DE SAULT	Didier	MONTAGNE			Excusé(e)		
CAMPAGNE SUR AUDE	Gilbert	SIMON			Excusé(e)		
CAMPLONG D'AUDE	Serge	LEPINE			Excusé(e)		

CAMPS SUR L'AGLY	Rolande	ALIBERT			Excusé(e)		
CAMURAC	Bernard	VAQUIE			Excusé(e)		
CAPENDU	Claude	BUSTO			Excusé(e)		
CARLIPA	Serge	SERRANO			Excusé(e)	Moussoulens	Pouvoir
CASCATEL DES CORBIERES	Didier	CASATO			Excusé(e)		
CASSAIGNES	Serge	FERRIE			Excusé(e)		
CASTANS	Yolande	PITON			Excusé(e)		
CASTELNAU D'AUDE	Raymond	BRU			Excusé(e)		
CASTELNAUDARY	François	VERONIN-MASSET			Excusé(e)	Mr Guiraud - Berriac	Pouvoir
CAZILHAC	Toni	CARVAJAL			Excusé(e)		
CAUDEBRONDE	Cyril	DELPECH			Excusé(e)		
CAUNES MINERVOIS	Jean-Louis	PETIT			Excusé(e)		
CAUNETTE SUR LAUQUET	Andrée	BARBAZA			Excusé(e)		
CAUX ET SAUZENS	Geneviève	RABOUL	Présent(e)				
CAVANAC	David	N'DIAYE			Excusé(e)		
CAVES	Bernard	DEVIC			Excusé(e)		
CAZALRENOUX	Brice	ASENSIO			Excusé(e)		
CENNE MONESTIES	José	FROMENT			Excusé(e)		
CEPIE	Philippe	ANDRIEU			Excusé(e)		
CHALABRE	Jean-Jacques	AULOMBARD			Excusé(e)		
CITOU	Emile	BUSQUE			Excusé(e)		
CLERMONT SUR LAUQUET	Miguel	GARCIA de la TORRE			Excusé(e)		
COMIGNE	Fabrice	DHOMPS			Excusé(e)		
CONILHAC CORBIERES	Jean-Luc	CABILLE			Excusé(e)		
CONQUES SUR ORBIEL	Jean-François	JUSTE	Présent(e)				
COUDONS	Jacky	ONDEDIEU			Excusé(e)		
COUFFOULENS	Jean-Régis	GUICHOU			Excusé(e)		
COUIZA	Jacques	HORTALA			Excusé(e)		
COUNOZOULS	Patrick	DE BOISSIEU			Excusé(e)		
COURNANEL	Alain	COSTES			Excusé(e)		
COUSTAUSSA	Didier	TRICOIRE			Excusé(e)		
COUSTOUGE	Paul	BERTHIER			Excusé(e)		
CRUSCADES	Christophe	MIQUEL			Excusé(e)		
CUBIERES SUR CINOBLE	Maryse	BAILLAT			Excusé(e)		
CUCUGNAN	André	DOUMENC			Excusé(e)		
CUMIES	Thierry	MALLEVILLE			Excusé(e)		
CUXAC CABARDES	Jean-Pierre	BOUISSET			Excusé(e)		
DAVEJEAN	Méline	BORNIA			Excusé(e)		
DERNACUEILLETTE	Nicolas	CROS			Excusé(e)		
DONAZAC	Francis	CUCUILLERE			Excusé(e)		
DOUZENS	Philippe	RAPPENEAU			Excusé(e)		
DUILHAC SOUS PEYREPERTUSE	Patrick	CARAGUEL			Excusé(e)		
DURBAN CORBIERES	Alain	LABORDE			Excusé(e)		
EMBRES ET CASTELMAURE	Gérard	BENEZIS			Excusé(e)		
ESCALES	Henry	SCHENATO			Excusé(e)		
ESCOULOUBRE	Jacques	PETIT			Excusé(e)		
ESCUEILLENES ET ST JUST DE BELEGARD	Didier	RIEU			Excusé(e)		
ESPERAZA	Christian	SOULA			Excusé(e)		
ESPEZEL	François	LACROIX			Excusé(e)		
FABREZAN	Isabelle	GEA			Excusé(e)		
FAJAC LA RELENQUE	Alain	BOUSQUET			Excusé(e)		
FANJEAUX	Aurélien	PASSEMAR			Excusé(e)		
FELINES TERMENES	Jean-Marie	SAURY	Présent(e)				
FENDEILLE	Danielle	FABRE			Excusé(e)		
FENOUILLET DU RAZES	Louis	BIASUTTI			Excusé(e)		
FERRALS LES CORBIERES	Gérard	BARTHEZ			Excusé(e)		
FERRAN	Dominique	FROMILHAGUE			Excusé(e)		
FESTES ET ST ANDRE	Eulalie	PINTO			Excusé(e)		
FEUILLA	Marie-José	GLEIZES			Excusé(e)	Mme Raboul - Caux et Sauzens	Pouvoir
FITOU	Alexis	ARMANGAU			Excusé(e)		
FLOURE	Acacio	DE CARVALHO	Présent(e)				
FONTCOUVERTE	Jacques	CONTIES			Excusé(e)		

FONTERS DU RAZES	Eric	DU FAYET DE LA TOUR		Excusé(e)	
FONTIERS CABARDES	Gilbert	PLAGNES		Excusé(e)	
FONTIES D'AUDE	Alain	GARINO		Excusé(e)	
FONTJONCOUSE	Thibault	MARAIS		Excusé(e)	
FOURNES CABARDES	Guy	CHIFFRE		Excusé(e)	
FOURTOU	Bernard	CROS		Excusé(e)	
FRAISSE CABARDES	Guy	JALABERT		Excusé(e)	
FRAISSE DES CORBIERES	Céline	CERDA		Excusé(e)	
GAJA ET VILLEDIEU	Hélène	MAS		Excusé(e)	
GAJA LA SELVE	Régis	CALMON		Excusé(e)	
GALINAGUES	Patrick	EMERY		Excusé(e)	
GARDIE	Jean	ROGER		Excusé(e)	
GENERVILLE	Jean Henry	FARNE		Excusé(e)	
GINCLA	Dominique	BRUCHET		Excusé(e)	
GINESTAS	Georges	COMBES		Excusé(e)	
GINOLES	Robert	ARGENCE		Excusé(e)	
GOURVIELLE	René	MERIC		Excusé(e)	
GRAMAZIE	Pierre	RAINIER		Excusé(e)	
GRANES	Yves	ANIORT		Excusé(e)	
GREFFEIL	Jean-Marc	WAGNER		Excusé(e)	
HOMPS	Béatrice	BORT		Excusé(e)	
ISSEL	Henri	POISSON		Excusé(e)	
JONQUIERES	Jacques	PIRAUD		Excusé(e)	
JOUCOU	Lydie	MUNIER		Excusé(e)	
LA BEZOLE	Lionel	MIRABET		Excusé(e)	
LA CASSAIGNE	Benjamin	PEYRAS		Excusé(e)	
LA COURTETE	Lionel	d'USTON DE VILLEREGLAN		Excusé(e)	
LA DIGNE D'AMONT	Jean	LABADIE		Excusé(e)	
LA DIGNE D'AVAL	Denis	MOUNIE		Excusé(e)	
LA FAJOLLE	Marc	SAN FRANCISCO		Excusé(e)	
LA FORCE	Jean-Marc	ESTREM		Excusé(e)	
LA LOUVIERE LAURAGAIS	Charles	PAULY		Excusé(e)	
LA PALME	Jean-Paul	FAURAN		Excusé(e)	
LA POMAREDE	Nadine	ROSTOLL		Excusé(e)	
LA REDORTE	Christian	MAGRO		Excusé(e)	
LA SERPENT	Rémy	TISSEYRE		Excusé(e)	
LA TOURETTE CABARDES	Jean-Claude	PECH		Excusé(e)	
LABASTIDE D'ANJOU	Nathalie	NACCACHE		Excusé(e)	
LABASTIDE EN VAL	Fernand	DELGADO		Excusé(e)	
LABASTIDE ESPARBAIRENQUE	Marc	MAHOUX		Excusé(e)	
LABECEDE LAURAGAIS	Jean-François	POUZADOUX		Excusé(e)	
LACOMBE	Benoît	SOULIE		Excusé(e)	
LADERN SUR LAUQUET	Raymond	CABANNE		Excusé(e)	
LAFAGE	Jean-Baptiste	SARDA		Excusé(e)	
LAGRASSE	René	ORTEGA		Excusé(e)	
LAIRIERE	Francis	VERNEDE		Excusé(e)	
LANET	Jean-Marie	GALINIE	Présent(e)		
LAPRADE	Lionel	ANDRIEU		Excusé(e)	
LAROQUE DE FA	Raymond	SPOLI	Présent(e)		
LASBORDES	Jean-Pierre	QUAGLIERI		Excusé(e)	
LASSERRE DE PROUILLE	Eric	LANNES		Excusé(e)	
LASTOURS	Max	BRAIL		Excusé(e)	
LAURABUC	Cédric	LEMOINE		Excusé(e)	
LAURAC	Yolande	STEENKESTE		Excusé(e)	
LAURAGUEL	Joël	CATHALA		Excusé(e)	
LAURE MINERVOIS	Emile	RAGGINI		Excusé(e)	
LAVALETTE	René	MILHAU		Excusé(e)	
LE BOUSQUET	Christian	ARAGOU		Excusé(e)	
LE CLAT	Honoré	GERVAIS		Excusé(e)	
LES BRUNELS	Geneviève	BRUNEL		Excusé(e)	
LES CASSES	Nicolas	RAUZY		Excusé(e)	
LES ILHES CABARDES	Jacques	FARGUES		Excusé(e)	
LES MARTYS	Claude	BONNET		Excusé(e)	
LEUC	Jean-Marie	JORDY		Excusé(e)	
LEZIGNAN CORBIERES	William	COMBES		Excusé(e)	
LIGNAIROLLES	Henri	TISSEYRE		Excusé(e)	
LIMOUSIS	Gilles	DELAUR		Excusé(e)	
LIMOUX	Pierre	DURAND		Excusé(e)	

LOUPIA	Olivier	ROUGE		Excusé(e)		
LUC SUR ORBIEU	Alain	DOUTRE		Excusé(e)		
MAGRIE	Magali	BELOTTI		Excusé(e)		
MAILHAC	Serge	DEBLED		Excusé(e)		
MAISONS	Florie	BLANC		Excusé(e)		
MALRAS	Bernard	CALVEL		Excusé(e)		
MALVES EN MINERVOIS	Régis	POMMIES		Excusé(e)		
MALVIES	Serge	BUORO		Excusé(e)		
MARCORIGNAN	Francis	TAURAND		Excusé(e)		
MARQUEIN	Dominique	DUBLOIS		Excusé(e)		
MARSA	Denis	BRUNEL		Excusé(e)		
MARSEILLETTE	Bernadette	DUCCLOS		Excusé(e)		
MAS CABARDES	Nadia	DORIA		Excusé(e)	Mme Sandragné - CD11	Pouvoir
MAS DES COURS	Rolland	MAZET		Excusé(e)		
MAS SAINTES PUELLES	Isabelle	SIAU		Excusé(e)		
MASSAC	Jean-Louis	GAILLARD		Excusé(e)		
MAYREVILLE	Sandrine	CAMPGUILHEM		Excusé(e)		
MAZUBY	Francis	SAVY		Excusé(e)		
MERIAL	Patrick	MURATORIO		Excusé(e)		
MIRAVAL CABARDES	Gérard	FERNANDEZ		Excusé(e)		
MIREVAL LAURAGAIS	Sébastien	CUCUROU		Excusé(e)		
MISSEGRE	Frédéric	BELOTTI		Excusé(e)		
MOLANDIER	Olivier	JULLIN		Excusé(e)		
MOLLEVILLE	Gilbert	COSTE		Excusé(e)		
MONTAURIOL	Alain	CARBON		Excusé(e)		
MONTAZELS	Christophe	CUXAC		Excusé(e)		
MONTIRAT	Jean-Pierre	PELIX		Excusé(e)		
MONTBRUN DES CORBIERES	Claude	BOUTET		Excusé(e)		
MONTCLAR	Gérard	GUIRAUD		Excusé(e)		
MONTFERRAND	Christophe	PRADEL		Excusé(e)		
MONTFORT SUR BOULZANE	Jean-Luc	RUFFAT		Excusé(e)		
MONTGAILLARD	Michel	LARREGOLA		Excusé(e)		
MONTGRADAIL	Sabine	JEANNOT		Excusé(e)		
MONTHAUT	Claude	MARTY		Excusé(e)		
MONTIRAT	Jean-Pierre	PELIX		Excusé(e)		
MONTJARDIN	Francis	ROUTELOUS		Excusé(e)		
MONTJOI	Serge	CAZANAVE		Excusé(e)		
MONTMAUR	Gilles	TERRISSON		Excusé(e)		
MONTOLIEU	Bernard	LAURET		Excusé(e)		
MONTREAL	Bernard	BREIL		Excusé(e)		
MONTREDON DES CORBIERES	Jean-Marc	JANSANA		Excusé(e)		
MONTSERET	Geneviève	FABRE		Excusé(e)		
MONZE	Christian	CAVERIVIERE		Excusé(e)		
MOUSSOULENS	Gérard	VALLIER	Présent(e)			
MOUTHOMET	Christelle	HERMAND		Excusé(e)		
MOUX	Gérard	PIOCH		Excusé(e)		
NEBIAS	Alain	BONNERY		Excusé(e)		
NEVIAN	Magali	VERGNES		Excusé(e)		
NIORT DE SAULT	Marie-Antoinette	MOULIS		Excusé(e)		
ORNAISONS	Gilles	CASTY		Excusé(e)		
ORSANS	Jean	BONNAFIL		Excusé(e)		
PADERN	Marc	AUBARD		Excusé(e)		
PALAIRAC	Daniel	LANGLOIS		Excusé(e)		
PALAJA	Thierry	LECINA		Excusé(e)		
PARAZA	Emile	DELPY		Excusé(e)		
PAULIGNE	Jean-Marc	TEULIER		Excusé(e)		
PAYRA SUR L'HERS	Bernard	PECH		Excusé(e)		
PAZIOLS	Jonathan	OAKS		Excusé(e)		
PECH LUNA	Régis	BRUTY		Excusé(e)		
PECHARIC ET LE PY	Floréal	SOLER		Excusé(e)		
PENNAUTIER	Jacques	DIMON		Excusé(e)		
PEPIEUX	Pascal	VALLIERE		Excusé(e)		
PEXIORA	Serge	CAZANAVE		Excusé(e)	Mr Simon - Limoux	Pouvoir

PEYREFITTE DU RAZES	Jean-Paul	MARTINEZ			Excusé(e)		
PEYREFITTE SUR L HERS	Hubert	NAUDINAT			Excusé(e)		
PEYRENS	Hubert	CHARRIER			Excusé(e)		
PEYRIAC DE MER	Catherine	GOUIRY			Excusé(e)		
PEYRIAC MINERVOIS	Denise	GILS			Excusé(e)		
PEYROLLES	Eric	FROMILHAGUE			Excusé(e)		
PEZENS	Christophe	ROBINET			Excusé(e)		
PIEUSSE	Yves	CABANNE			Excusé(e)		
PLAIGNE	Jean-Luc	FALQUE			Excusé(e)		
PLAVILLA	Jérémy	CASTIGNOLLES			Excusé(e)		
POMAS	Christian	ROBERT	Présent(e)				
PORTEL DES CORBIERES	Bruno	TEXIER			Excusé(e)		
PORT LA NOUVELLE	Eirc	LALLEMAND	Présent(e)				
POUZOLS MINERVOIS	Marcel	TUBAU			Excusé(e)		
PRADELLES CABARDES	Eric	GROS	Présent(e)				
PREIXAN	Patricia	DHUMEZ			Excusé(e)		
PUGINIER	Jérôme	SENAL			Excusé(e)		
PUICHERIC	Philippe	GOUZE			Excusé(e)		
PUILAURENS	Jacques	GALY			Excusé(e)		
PUIVERT	Olivier	FERRIER			Excusé(e)		
QUINTILLAN	André	CONTRERAS			Excusé(e)		
QUIRBAJOU	Jacques	DE LA PIQUERIE			Excusé(e)		
RAISSAC D'AUDE	Didier	BOUSQUET			Excusé(e)		
RENNES LE CHATEAU	Alexandre	PAINCO			Excusé(e)		
RENNES LES BAINS	André	AUTHIER			Excusé(e)		
RIBAUTE	Alain	COSTE			Excusé(e)		
RIBOUISSE	Christian	LUCATO			Excusé(e)		
RICAUD	Nicole	MARTIN			Excusé(e)		
RIEUX EN VAL	Xavier	BEDOS			Excusé(e)		
RIEUX MINERVOIS	Bernard	YAGUES	Présent(e)				
RIVEL	Jérôme	ARTIGUES			Excusé(e)		
RODOME	Hervé	CHAPUT			Excusé(e)		
ROQUECOURBE MINERVOIS	Corinne	GIACOMETTI			Excusé(e)		
ROQUEFERE	Francis	BELS			Excusé(e)		
ROQUEFEUIL	Jean-Pierre	ESPOSITO			Excusé(e)		
ROQUEFORT DE SAULT	Benoît	OLIVE			Excusé(e)		
ROQUETAILLADE-ET-CONILHAC	Dominique	AZAM			Excusé(e)		
ROUBIA	Geneviève	LOPEZ			Excusé(e)		
ROUFFIAC D'AUDE	Thierry	MASCARAQUE			Excusé(e)		
ROUFFIAC DES CORBIERES	Franck	GUICHOU			Excusé(e)		
ROULLENS	Roland	COMBETTES			Excusé(e)		
ROUTIER	Patrick	COLOMINA			Excusé(e)		
RUSTIQUES	Henri	RUFFEL			Excusé(e)	Mr Jean - Sallèles Cabardès	Pouvoir
SAISSAC	Eric	BETEILLE			Excusé(e)	Mr Jean	Délégation
SALLELES CABARDES	Geneviève	BIASUTTI			Excusé(e)		
SALLELES D'AUDE	Yves	BASTIE			Excusé(e)	Mr Galibert	Délégation
SALLES D'AUDE	Jean-Luc	RIVEL			Excusé(e)		
SALLES SUR L'HERS	Gaelle	ESSAYOUTI			Excusé(e)		
SALSIGNE	Stéphane	BARTHAS			Excusé(e)		
SALVEZINES	Sébastien	TORREILLES			Excusé(e)		
SALZA	Redha	MENNAD			Excusé(e)		
SEIGNALENS	Marie-Claude	BALUSSOU			Excusé(e)		
SERRES	Octave	TRETON			Excusé(e)		
SERVIES EN VAL	Ludovic	CANIZARES			Excusé(e)		
SIGEAN	Didier	MILHAU			Excusé(e)		
SONNAC SUR L'HERS	Daniel	LEFEBVRE			Excusé(e)		
SOUGRAIGNE	Nicole	SOCQUET-JUGLARD			Excusé(e)		
SOUILHE	Raymond	VELAND			Excusé(e)		
SOUILHANELS	Didier	MAERTEN			Excusé(e)		
SOULATGE	Christian	CASTIES			Excusé(e)		
SOUPEX	Michel	NOGUERO			Excusé(e)		
ST AMANS	Michel	GALANT			Excusé(e)		
ST ANDRE DE ROQUELONGUE	Jean-Michel	FOLCH			Excusé(e)		
ST COUAT D'AUDE	Suzanne	COBOS	Présent(e)				
ST COUAT DU RAZES	Frédéric	SADORI			Excusé(e)		

ST DENIS	Patrick	FOLCH		Excusé(e)
ST FERRIOL	Christian	VIZCAÍNO		Excusé(e)
ST FRICHOUX	Serge	BERARD	Présent(e)	
ST GAUDERIC	Alexia	JIMENEZ		Excusé(e)
ST HILAIRE	Jean-Louis	CARBONNEL		Excusé(e)
ST JEAN DE BARROU	Michel	DIAZ		Excusé(e)
ST JEAN DE PARACOL	Cédric	PLICHARD		Excusé(e)
ST JULIA DE BEC	Didier	AVEILHA		Excusé(e)
ST JULIEN DE BRIOLA	Bernard	DELPOUX		Excusé(e)
ST LAURENT DE LA CABRERISSE	Xavier	De VOLONTAT		Excusé(e)
ST LOUIS ET PARAHOU	Marielle	BASTOU		Excusé(e)
ST MARCEL SUR AUDE	Guillaume	HERAS		Excusé(e)
ST MARTIN LALANDE	Guy	BONDOUY		Excusé(e)
ST MARTIN DE VILLEREGLAN	Pierre	BARDIES		Excusé(e)
ST MARTIN LYS	Rose-Marie	MANAUD		Excusé(e)
ST NAZAIRE D'AUDE	Joël	HERNANDEZ		Excusé(e)
ST PAPOUL	Serge	OURLIAC		Excusé(e)
ST PAULET	Gérard	LAMARQUE		Excusé(e)
ST PIERRE DES CHAMPS	Francis	LACOSTE		Excusé(e)
ST POLYCARPE	Claude	GARROS	Présent(e)	
ST SERNIN	Emilien	GUILHEMAT		Excusé(e)
STE CAMELLE	Bernard	VIDAL	Présent(e)	
STE COLOMBE SUR GUETTE	Anthony	SANCHEZ		Excusé(e)
STE COLOMBE SUR L'HERS	Thierry	COUTEAU		Excusé(e)
STE EULALIE	Jean-Paul	POUZENS		Excusé(e)
STE VALIERE	Viviane	DURAND		Excusé(e)
TALAIRAN	Claude	JOUVE		Excusé(e)
TAURIZE	Jacques	PERALLON		Excusé(e)
TERMES	Hervé	BARO	Présent(e)	
TERROLES	Pierre-André	PLANEL		Excusé(e)
THEZAN DES CORBIERES	Philippe	PUECH		Excusé(e)
TOURNISSAN	Marylise	RIVIERE		Excusé(e)
TOUROUZELLE	Sébastien	SABATIER		Excusé(e)
TOURREILLES	Marie-Christine	PALOMINO		Excusé(e)
TRASSANEL	Christiane	GROS		Excusé(e)
TRAUSSE MINERVOIS	Jean-François	SAÏSSET		Excusé(e)
TREBES	Paphaël	PIEDRA	Présent(e)	
TREZIERS	Jean-Christophe	GAUVRIT		Excusé(e)
TREVILLE	Véronique	CORROIR		Excusé(e)
TUCHAN	Pascal	COLOMER		Excusé(e)
VAL DE DAGNE	Anthonin	ANDRIEU		Excusé(e)
VAL DE LAMBRONNE	Sylvie	BRINGUIER		Excusé(e)
VAL DU FABY	Anthony	CHANAUD		Excusé(e)
VALMIGERE	Isabelle	FOUQUET		Excusé(e)
VENTENAC CABARDES	Jean	MARTEL		Excusé(e)
VENTENAC EN MINERVOIS	Christian	LAPALU		Excusé(e)
VERDUN EN LAURAGAIS	Monique	VIDAL		Excusé(e)
VERZEILLE	Christian	AUDIER		Excusé(e)
VIGNEVIEILLE	Olivier	VERNEDE		Excusé(e)
VILLALIER	Michel	ZOCCARATO		Excusé(e)
VILLANIERE	Guy	CALY	Présent(e)	
VILLAR EN VAL	Magali	ARNAUD		Excusé(e)
VILLAR ST ANSELME	PEYRONNET	Alexandre		Excusé(e)
VILLARDEBELLE	Marguerite	FALCOU		Excusé(e)
VILLARDONNEL	Luciano	STELLA		Excusé(e)
VILLARZEL CABARDES	André	PUJOL		Excusé(e)
VILLASAVARY	Jacques	DANJOU		Excusé(e)
VILLAUTOU	Jean-Claude	MAURETTE		Excusé(e)
VILLEBAZY	Guy	SERIE		Excusé(e)
VILLEDaigne	Olivier	FOURNIE		Excusé(e)
VILLEDUBERT	Marc	ROFES		Excusé(e)
VILFLOURE	Jean-Louis	ARIBAUD		Excusé(e)
VILFORT	Marc	RIVALS		Excusé(e)
VILLEGAILHENC	Michel	SGIAROVELLO	Présent(e)	
VILLEGLY	Raymond	BENOIT		Excusé(e)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026  
 Reçu en préfecture le 23/02/2026  
 Publié le 23/02/2026  
 ID : 011-200045540-20260216-2026\_01PVAG-DE

VILLELONGUE D'AUDE	Jean-Claude	MONROT			Excusé(e)		
VILLEMAGNE	Hélène	BROUSSE			Excusé(e)		
VILLEMOSTAUSSOU	Bruno	GIACOMEL			Excusé(e)		
VILLENEUVE LA COMPTAL	Hervé	ANTOINE			Excusé(e)	Bram	Pouvoir
VILLENEUVE LES CORBIERES	Tomas	GONZALEZ			Excusé(e)		
VILLENEUVE LES MONTREAL	Anne-Marie	MAZIERES			Excusé(e)		
VILLENEUVE MINERVOIS	Alain	GINIES			Excusé(e)	Mr Caly - Villanière	Pouvoir
VILLEPINTE	Thierry	CADENAT	Présent(e)				
VILLEROUGE TERMENES	Michel	PONÇOT			Excusé(e)		
VILLESEQUE DES CORBIERES	Bruno	ZUBIETA			Excusé(e)		
VILLESEQUELANDE	Aurélien	TURCHETTO			Excusé(e)		
VILLESISCLE	Rachel	STREMLER	Présent(e)				
VILLESPIY	Jean-Marc	FONTES			Excusé(e)		
VILLETRITOUIS	Jacques	CACHOUX			Excusé(e)		
VINASSAN	Didier	ALDEBERT			Excusé(e)		
Commune	Prénom	Nom	Signature		Excusé(e)	Délégué / Représentant	Pouvoir
DEPARTEMENT DE L'AUDE							
Département de l'Aude Présidente de l'ATD11	Hélène	SANDRAGNÉ	Présent(e)				
Département de l'Aude	Didier	ALDEBERT			Excusé(e)		
Département de l'Aude	Hervé	BARO	Présent(e)				
Département de l'Aude	Caroline	CATHALA			Excusé(e)		
Département de l'Aude	Kattalin	FORTUNÉ		Présent(e)			
Département de l'Aude	Sébastien	GASPARINI	Présent(e)				
Département de l'Aude	Thierry	LECINA			Excusé(e)		
Département de l'Aude	Eric	LALLEMAND	Présent(e)				
Département de l'Aude	Tamara	RIVEL			Excusé(e)		
Département de l'Aude	Magali	VERGNES			Excusé(e)		
Commune	Prénom	Nom	Signature		Excusé(e)	Délégué / Représentant	Pouvoir
INTERCOMMUNALITES et SYNDICATS							
Carcassonne Agglomération	Régis	BANQUET			Excusé(e)		
C.C Castelnaudary Lauragais Audois	Philippe	GREFFIER			Excusé(e)		
C.C. du Limouxin	Alain	COSTES			Excusé(e)		
C.C de la Montagne Noire	Cyril	DELPECH			Excusé(e)		
C.C. Pyrénées Audoises	Francis	SAVY			Excusé(e)		
C.C. Région Lézignanaise Corbières Minervois	André	HERNANDEZ			Excusé(e)		
C.C. Piège Lauragais Malepère	André	VIOLA			Excusé(e)		
SIAEP de Castelanau/Escals	Raymond	BRU			Excusé(e)		
SIVU du Razès	Joël	CATHALA			Excusé(e)		
SMICTOM Ouest Audois	Philippe	GREFFIER			Excusé(e)		
SIC DE LA REDORTE	Marc	ROFES			Excusé(e)		
SOE Montagne Noire	Yves	GASTO			Excusé(e)		
Réseau11	Philippe	GREFFIER			Excusé(e)		
SIVOM Des Corbières	Bruno	SCHENCK			Excusé(e)		
SIVOM des Eaux du Limouxin	Pierre	DURAND			Excusé(e)		
Audé Centre	Thierry	MAGRO			Excusé(e)		
CIAS Sud Minervois	Christian	LAPALU			Excusé(e)		

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE  
DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE  
L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'AUDE

Assemblée générale du 16 février 2026  
Délibération n°2026-02

Objet de l'affaire : Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

---

**Date de convocation** : 02/02/2026

**Sous la présidence d'Hélène SANDRAGNÉ, Présidente de l'agence technique départementale de l'Aude**

**Étaient présents ou représentés :**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté par Madame la Présidente de l'ATD 11 joint en annexe,

L'assemblée générale, prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026.

**La Présidente de l'Agence Technique  
Départementale de l'Aude,**

**Hélène SANDRAGNÉ**

## ANNEXE

Assemblée générale – Séance du 16 février 2026

### **RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU BUDGET 2026**

#### **LE CADRE DE RÉFÉRENCE**

---

1 - Aspects réglementaires

- Le Code Général des Collectivités Territoriales.

2 - Aspects budgétaires

- Débat d'orientation budgétaire

#### **LA PRÉSENTATION DU RAPPORT**

---

Mesdames, Messieurs,

En application du Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2312-1), j'ai l'honneur de vous proposer la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026 pour l'Agence technique départementale. Il précède le vote du Budget primitif qui vous sera soumis lors de l'assemblée générale du 27 avril 2026.

Le débat d'orientation budgétaire est un moment clé de la démocratie locale, permettant de co-construire le budget de l'année à venir. Il permet de définir les grandes orientations budgétaires, d'évaluer les marges de manœuvre et de fixer les perspectives pour 2026.

Cette année encore, nous continuons à être confrontés à un contexte national et des orientations budgétaires très incertains et dont on ressent qu'ils ne permettent pas à nos collectivités adhérentes d'avoir la visibilité qu'elles souhaiteraient. A cela se rajoute la particularité d'une année électorale. Aussi, cette année encore nous continuerons à vous proposer une politique de prudence.

Pour autant, nous nous devons de conserver notre capacité d'accompagnement actuelle afin de maintenir notre expertise et de pouvoir être réactifs lorsque les nouvelles équipes municipales ne manqueront pas de nous contacter pour mettre en œuvre leurs réflexions et programmes d'investissements.

Aussi, dans un contexte de situation financière sous tension, je vous propose de lancer nos débats avec l'objectif d'assurer la pérennité de notre action mais sans autre nouvelle ambition que de bien faire ce que nous faisons déjà.

#### Rétrospective de l'activité 2025 et prévisions 2026

---

Pour commencer, je vous invite à porter un regard rétrospectif sur l'année 2025.

Alors que le panorama des acteurs se positionnant sur l'accompagnement des projets n'a jamais été aussi complexe, notre agence technique avec seulement 12 agents est aujourd'hui reconnue comme un acteur incontournable de l'ingénierie publique dans l'Aude. Notre positionnement en tant qu'AMO généraliste nous assure un positionnement central au cœur des projets.

Face à un environnement réglementaire en constante évolution d'ouvrage de mener à bien leurs projets en toute sérénité, en optimisant leurs ressources et en respectant les normes en vigueur, dans une logique d'aménagement du territoire dans le respect de la transition écologique qui s'impose à nous.

Aujourd'hui, ce que nous nous efforçons d'offrir avec les services de l'agence technique, c'est de la simplification, du pragmatisme dans le respect des partenaires financiers et de leurs règles mêmes si on les aimerait plus simples.

Et cette simplicité, qui va de pair avec le professionnalisme de notre équipe, elle est appréciée puisque malgré un contexte morose, vous avez continué à nous faire confiance.

En effet, les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints et dépassés. Les équipes ont eu à faire face à un volume de commandes auquel nous nous attendions et ont réussi à y répondre en atteignant les objectifs qui étaient les nôtres.

Notamment, nous avons su accompagner le Plan National Ponts lancé par le CEREMA en faisant profiter plus de 15 communes de notre accompagnement pour un montant de travaux de plus de 1.5 M€ financés à 80 % par l'Etat et le Département.

Nous vous ferons un retour plus circonstancié lors du vote du CFU en avril, mais d'ores et déjà, nous savons que quand les commandes sont au rendez-vous, les agents sont en mesure, sauf circonstances exceptionnelles ou particulières, d'y faire face.

## Poursuivre notre accompagnement actuel dans tous nos domaines d'intervention

Les 2 dernières années que sont 2024 et 2025 représentent des années de référence pour l'agence technique. En effet, avec un effectif stabilisé à 12 agents depuis 2 ans, nous avons pu fournir les heures de prestations à hauteur des heures commandées dans l'année. Seul, le domaine de l'eau, continue à avoir un stock de commandes qui atteint maintenant plus d'un an d'exercice tandis que nous constatons une baisse des attentes au niveau des aménagements des espaces publics.

Concernant ce dernier point, il peut légitimement s'expliquer par la fin d'un mandat qui n'aura pas épargné les élus sortants et dont on constate un certain essoufflement.

Forts de ce constat, quels objectifs pouvons-nous raisonnablement nous fixer pour 2026 ? Nous connaissons tous le contexte.

Comme l'année dernière, nous proposons de nous inscrire dans une démarche de prudence en maintenant l'effectif opérationnel de l'ATD11 au niveau actuel en comptant sur un maintien global des commandes tout en maintenant notre capacité de réponse, anticipant en cela une reprise dans le domaine des aménagements d'espaces publics.

Toutefois, nous encourageons la polyvalence des agents en les formant dans les domaines où nous avons le plus de commandes. En l'occurrence, il s'agit aujourd'hui de renforcer la capacité de réponse du pôle Eau par une aide des collègues des pôles Bâtiments et Aménagements des espaces publics.

Cette diversification des compétences nous permettrait de pouvoir mieux lisser le plan de charge de chacun des domaines d'intervention de l'ATD en fonction des commandes et des besoins de nos adhérents.

Cela nécessite une certaine souplesse et une capacité d'adaptation du travail par du compagnonnage sur les projets.

Concernant les investissements, nous avons un décalage de développement de notre outil de suivi d'activités de l'agence. Cet investissement est pour partie décalé sur le premier semestre 2026. Pour mémoire le cout est raisonnable de 25 k€ que nous finançons pour partie par notre excédent d'investissement et par ailleurs par autofinancement.

## Perspectives budgétaires 2026

### Fonctionnement

#### Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement pour l'exercice 2026 sont évaluées à 1 476 000 € et proviennent des deux ressources principales que sont les adhésions et les prestations.

#### **a) Adhésions**

En recettes prévisionnelles de fonctionnement, nous estimons un montant de cotisations 2026 de l'ordre de 337 000 €. Ce montant estimatif repose sur des tarifs de cotisations, pour les communes et EPCI, identiques depuis 2014.

Ci-dessous sont rappelés les tarifs des cotisations des membres :

- 150 000 € pour le Département
- 1 € par habitant pour les communes de plus de 1 000 habitants, avec un plafond de 5 000 €
- 0,50 € par habitant pour les communes de plus de 500 habitants et de moins de 1 000 habitants
- 0,30 € par habitant pour les communes de moins de 500 habitants avec un plancher de 50 €
- Pour les EPCI à fiscalité propre : une cotisation forfaitaire de 1 500 € pour les EPCI de moins de 5 000 habitants et de 2 000 € pour les EPCI de plus de 5 000 habitants
- 0,50 € par habitant pour les autres EPCI de plus de 500 habitants, avec un plafond de 1 000 €
- 0,30 € par habitant pour les autres EPCI de moins de 500 habitants

Le montant prévisionnel des cotisations de nos membres, pour un total de 337 000 € pourrait se détailler ainsi :

- 150 000 € : cotisation du Département
- 164 000 € : cotisation des 397 communes sur les 433 que compte le Département
- 23 000 € : cotisation des EPCI (8 communautés de communes et d'agglomération et 8 syndicats de communes)

Il ressort toutefois de ces tarifs d'adhésion, à la lumière des tarifs pratiqués dans les autres ATD, une nécessaire mise à jour de la part prise en charge par les EPCI à fiscalité propre.

En effet, les EPCI FP sont, notamment dans le domaine de l'eau, nos principaux clients.

Je propose que nous demandions aux services de nous faire des propositions dans ce sens à étudier dans le cadre de la nouvelle mandature.

## b) Prestations

Concernant les prestations facturées en réponse aux demandes d'intervention, nous anticipons une recette de l'ordre de 687 000 €. Cet objectif de chiffre d'affaires basé sur la facturation de 800 heures annuelles en moyenne par agent.

Le montant des prestations tarifées attendu se décompose ainsi :

- 127 000 € pour l'aménagement des espaces publics et voirie
- 59 000 € pour les ouvrages d'art dont 18 000 € pour la surveillance des ouvrages d'art
- 195 000 € pour la mission eau et assainissement, compte-tenu d'un renfort ponctuel
- 180 000 € pour le bâtiment, y compris la conduite d'opération
- 126 000 € pour les prestations de contrôle et d'autosurveillance des STEP ainsi que pour les recherches de fuites assurées pour les communes et EPCI. A noter que ces recettes réalisées en tout ou partie par le service Eau du CD11 font l'objet de remboursements pour la majeure partie au CD.

Les objectifs de facturation sont en ligne avec les objectifs de 2025. Dans ces prévisions nous tenons compte d'une demande de temps partiel à 80 %.

Toutefois, nous constatons également que nos tarifs horaires traduisent mal la réalité de notre masse salariale et surtout la réalité des coûts par rapport aux autres acteurs de l'ingénierie qu'ils soient publics ou privés. Par exemple, concernant le CEREMA, nous savons que leurs taux horaires sont les suivants :

Chef de projet : 130 €

Ingénieur senior : 117 €

Ingénieur d'études : 97 €

Technicien supérieur : 78 €

Ces taux horaires, même si nous ne pouvons légitimement pas nous les appliquer, nous donnent toutefois une autre réalité que la nôtre.

Pour rappel, le taux horaire de nos ingénieurs et/ou architectes est de 64 €. Soit plus de 20 % en dessous du cout d'un technicien ou 35 % en dessous de celui d'un ingénieur d'études du CEREMA.

## c) Résultat

A ce stade de l'exercice comptable, l'adoption du Compte Financier Unique devant intervenir avant le vote du budget, nous anticipons de reprendre le résultat cumulé de fonctionnement de 2025 pour un montant approximatif de 439 000 € (Excédent de fonctionnement 2025 de l'ordre de 39 000 € et excédent de fonctionnement reporté en 2025 pour un montant de + 400 000 €).

Le résultat 2025 de 39 k€ représente un dépassement de nos objectifs puisque nous avons anticipé un léger déficit de 10 k€ au BP.

Le Département poursuit son soutien et continue de nous accorder la gratuité des équivalents temps plein (ETP) mis à disposition dans la limite de 90 000 € via la convention de mutualisation de services et d'équipements. Au-delà, l'ATD11 procède à un remboursement en fonction du temps passé et des couts réels.

## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1 087 000 € et s'articulent essentiellement autour de 2 chapitres principaux :

- Chapitre 012 : charges de personnel
- Chapitre 011 : charges à caractère général

### **d) Personnel (Chapitre 012) :**

Les charges de personnel représentent la dépense principale de notre structure pour un montant approximatif de 840 000 € typique d'un établissement d'ingénierie. Cette projection des charges de personnel 2026 tient compte du maintien de notre effectif en intégrant la GVT et en intégrant une aide administrative sur 8 mois dans le cadre du programme de formation des secrétaires de mairie du CDG11.

Nous enregistrons également la promotion de 2 techniciens au grade d'ingénieur suite à une promotion interne et à la réussite au concours d'ingénieur.

A la fin de l'année 2025, l'équipe de l'agence s'établissait à 12 agents, représentant 11,5 équivalents temps plein. En effet, 3 agents exercent leurs missions à temps partiel.

En 2026, nous vous proposons le maintien de notre effectif selon la répartition suivante :

- pôle eau et assainissement : 4 agents (3,7 ETP)
- pôle bâtiment : 4 agents (3.8 ETP)
- pôle voirie, ouvrages d'art et aménagement des espaces publics : 2 agents (2 ETP)
- pôle administratif : 3 agents (2.6 ETP)

Il est à noter une perméabilité entre tous les pôles, bâtiments, voirie, ouvrages d'art, aménagements des espaces publics et maintenant Eau, pour lesquels les agents, en fonction de la complexité des projets, sont susceptibles d'intervenir indifféremment.

En complément de cet effectif, la convention de mutualisation de services, entre le Département et l'ATD11, reconduit la mise à disposition d'agents départementaux sur des domaines d'expertise précis : ressources humaines, hydraulique, service eau et assainissement, service juridique, marchés publics...

A noter que ce chapitre enregistre également des hausses importantes au niveau des charges patronales CNRACL et de l'URSSAF.

### **e) Charges à caractère général (Chapitre 011) :**

Les dépenses à caractère général sont proposées pour un montant de 211 000 €. Ces dépenses suivent une progression en lien avec le développement de l'agence et anticipent une inflation pour les postes de dépenses de location mobilière, de carburants ou encore de frais de formation.

Cette estimation tient compte également de frais d'adhésion à des organismes de référence dans nos domaines d'intervention tels que le CEREMA ou l'ASTEE.

Ce chapitre enregistre également des hausses importantes en assurance statutaire et responsabilité civile pour nos activités de Maitrise d'œuvre.

Parmi ces dépenses à caractère général, il est à noter un remboursement 2026 de l'ordre de 89 000 € pour la mise à disposition du personnel du Département. Le montant total valorisé de mise à disposition de personnel est estimé à 179 000 € (124 000 € pour les services liés à l'eau et l'assainissement, ainsi que 55 000 € pour les autres services que sont le service ouvrages d'art, le service bâtiment et les services supports que sont les services des ressources humaines, des marchés publics, juridique, communication

notamment). Du fait de la prise en charge par le Département des personnes à 90 000 €, le reliquat du remboursement s'élèverait donc à 89 000 €. Ce soutien complémentaire en ressources humaines est précieux pour l'agence. Il permet de s'appuyer sur une organisation structurée de proximité et des compétences dans des domaines variés.

Le reste des dépenses se répartit en autres charges de gestion courante (65) pour un montant de 12 900 €, en charges spécifiques (67) pour un montant de 5 000 €, ainsi que des dépenses imprévues pour 2 000 €.

Des dépenses d'ordre (042) d'environ 15 000 € concernent les dotations aux amortissements notamment pour financer par autofinancement le nouvel outil de suivi des activités.

## **Investissement**

---

### **Les dépenses d'investissement :**

---

En dépenses d'investissement, nous prévoyons le renouvellement partiel de l'équipement informatique ainsi que le complément pour l'acquisition de l'outil de suivi d'activités pour un total de 29 k€.

### **Les recettes d'investissement :**

---

Les recettes d'investissement sont essentiellement dues au résultat excédentaire 2025. Aucun recours à l'emprunt n'est envisagé. Les recettes s'élèvent à 29 000 € dont 14 000 € de résultat d'investissement reporté, et 15 000 € d'amortissements.

## **Synthèse**

---

Ce rapport vous a exposé les orientations générales du projet de budget de l'Agence Technique Départementale de l'Aude pour 2026 qui visent un déficit de 50 k€ de la section de fonctionnement se justifiant pour partie par l'autofinancement de l'outil de suivi d'activités, la GVT et des hausses CNRACL et URSSAF, hors excédent reporté (qui s'établirait ainsi à 390 k€), et sur la base duquel je vous propose de débattre.